

28.03.2024  
XB/fd

**COMMUNIQUÉ**

**relatif aux décisions prises par  
le Bureau du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

**Bureau du 28.03.2024**

Le Bureau, réuni au siège du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (6 rue de la Loi – 1000 Bruxelles) ce mercredi 28 mars a :

**Bâtiments :**

- décidé de marquer son accord sur la proposition d'avenant portant sur la prolongation de 6 mois du marché relatif à l'interconnexion entre les bâtiments du Parlement et d'acter pour la seconde fois le manquement de notre prestataire actuel dans l'exécution du marché PCF/CSC/INFO/2022-03..

**Relations publiques :**

- décidé d'accorder la mise à disposition, à titre gratuit, d'une salle de commission, pour l'organisation d'une table ronde à Défense des Enfants International (DEI) Belgique, le 24 avril 2024 de 9 h 30 à 12h30 sous réserve du respect de la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales, ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques, et donc aux règles applicables en période de prudence.



Le Greffier,  
Xavier BAESELEN